

Aureilhan le Mag'

Spécial mi-mandat

Hors-Série - juin 2023



Point d'étape

2020 > **2023** > 2026



Sommaire



04.

Le projet municipal
2020 - 2026

2/3 du projet réalisés ou en
cours de réalisation



12.

Aureilhan, Ville agréable et
conviviale



18.

Aureilhan, Ville solidaire



06.

Notre méthode



14.

Aureilhan, Ville
éco-responsable



20.

Aureilhan, Ville rurale



08.

Les 5 priorités au cœur de
l'action municipale



16.

Aureilhan, Ville associative



21.

Aureilhan, Ville sûre

**Magazine d'information
municipal de la Ville d'Aureilhan**

Directeur de la rédaction :
Yannick BOUBÉE

**Conception éditoriale, rédaction,
mise en page et conception graphique :**
Laurent BLOCQUET, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300

**Mairie d'AUREILHAN Place François
Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN**

Mi-mandat : 3 ans d'actions et d'avancées qui améliorent notre quotidien



Editorial

de Yannick BOUBÉE, Maire,
Conseiller Départemental

Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit : telle a toujours été la ligne de conduite de l'équipe. Pourquoi ? Parce que nous voulons garder le lien avec vous. Parce que la transparence dans la gestion des affaires publiques exige de rendre compte aux citoyens. Parce qu'il s'agit, selon nous, d'un principe fondamental de la démocratie.

Ainsi, à mi-mandat, nous avons voulu dresser un bilan d'étape des actions menées et des engagements du programme municipal qu'il nous reste à remplir.

Une vision durable

Les réalisations de l'équipe municipale s'inscrivent dans une vision durable pour notre Cité et pour ses habitants, afin que chacune et chacun d'entre nous vivent bien à Aureilhan, dans le respect de l'intérêt général.

Nous avons un défi : celui de continuer à gérer sérieusement la Ville et de la développer. Eh bien, nous le relevons avec enthousiasme pour qu'Aureilhan, ce grand village où nous nous plaisons, poursuive sa mutation pour répondre aux grands enjeux du 21^{ème} siècle.

Un projet clair à l'écoute de vos besoins

Pour que nos anciens continuent à y trouver un quotidien rassurant et nos jeunes un avenir dynamique, nous avons mis en œuvre pour Aureilhan une politique volontaire axée autour de 5 priorités et 30 propositions que nous retraçons à travers ce bilan de mi-mandat.

Faire un bilan d'étape, c'est poser le sac à dos, prendre de la hauteur pour apprécier ce qui a été accompli et le chemin qu'il reste à parcourir. Vous le découvrirez dans ce magazine.

J'ai choisi ce moment, à un peu plus de la moitié de cette mandature qui s'achèvera en 2026, pour cesser mes fonctions de Maire que j'assume depuis bientôt 16 ans. Élu depuis 1977, je redeviendrai donc Conseiller Municipal dans le courant de ce mois de juin. Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes – Lourdes – Pyrénées et Conseiller Départemental, je continuerai donc, à ma place et dans le cadre de mes mandats, à œuvrer avec passion pour vous, pour Aureilhan, pour notre territoire.

Je le sais, l'équipe municipale forte de ses individualités, de ses talents mais aussi de son unité et de sa cohérence, continuera, avec compétence, le travail engagé. Le futur Maire impulsera une nouvelle dynamique pour qu'Aureilhan poursuive son évolution. Je suis très serein et j'ai confiance en l'avenir.

Bien à vous,
Y. Boubée

Notre projet



En 2020, nous avons pris l'engagement de conduire 30 actions déclinées en 7 grands chantiers.

Au-delà de ces actions, 5 priorités avaient été définies :

- ▶ Dans le domaine de l'**Education**, continuer à garantir aux élèves de nos écoles les meilleures conditions de réussite scolaire, et à leur proposer des services périscolaires de qualité ;
- ▶ Réaffirmer une **centralité** autour de commerces et de services (développement du Centre de Santé Municipal, redynamisation du tissu commercial...);
- ▶ Suivre et accompagner le projet de **contournement Nord** de l'Agglomération Tarbaise, en partenariat avec les conseillers départementaux, afin de diminuer la circulation sur la RN21 pour un centre-ville plus agréable et plus sécurisé ;
- ▶ Rénover la **voirie** communale (voies et rues principales) ;
- ▶ Sauvegarder la **tuilerie Oustau** en facilitant les projets de reconquête du site.

Rappel du programme des 30 actions de notre équipe "Aureilhan, unis dans l'action".

Une Ville agréable et conviviale

- 1 Poursuivre la modernisation du centre-ville, requalifier la place de l'Eglise et ses abords
- 2 Identifier et matérialiser des itinéraires "vélos et piétons" (bandes, pistes)
- 3 Rendre l'espace public accessible à tous (trottoirs abaissés, feux sonores...)
- 4 Mieux repérer et identifier les bâtiments publics, services, commerces, avec une nouvelle signalétique
- 5 Requalifier et embellir les espaces publics (replanter, varier les espèces) et le Parc de l'ECLA en respectant toujours plus l'environnement (moins d'eau, sans pesticide, tontes différenciées)

EN COURS

A FAIRE

A FAIRE

A FAIRE

C'EST FAIT !
en partie

C'EST FAIT !
en partie

Une Ville éco-responsable

- 6 Economiser l'énergie (bâtiments et éclairage publics)
- 7 Etudier la production d'énergies renouvelables sur les espaces communaux
- 8 Mettre en œuvre le tri sélectif pour tendre vers le "zéro déchet" pour les manifestations publiques
- 9 Développer l'approvisionnement local et bio, poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire

A FAIRE

A FAIRE

C'EST FAIT !
mais pas fini

Une Ville associative Sportive...

- 10 Réhabiliter le club-house du terrain de rugby
- 11 Aménager le stade des "Pompons Verts"
- 12 Couvrir les terrains de tennis du Parc des Sports et créer le 4^{ème} court (soumis à étude technique et économique)

A FAIRE

C'EST FAIT !

EN COURS

... et Culturelle

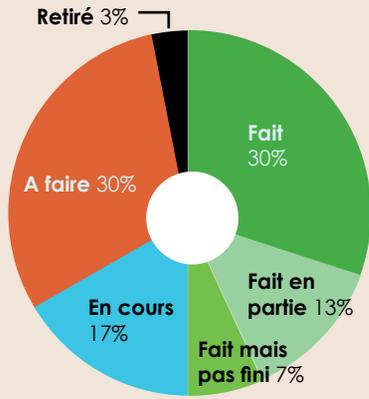
- 13 Poursuivre la rénovation de l'auditorium de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA)
- 14 Amplifier la programmation culturelle
- 15 Connecter des salles municipales : wifi, vidéo...

C'EST FAIT !

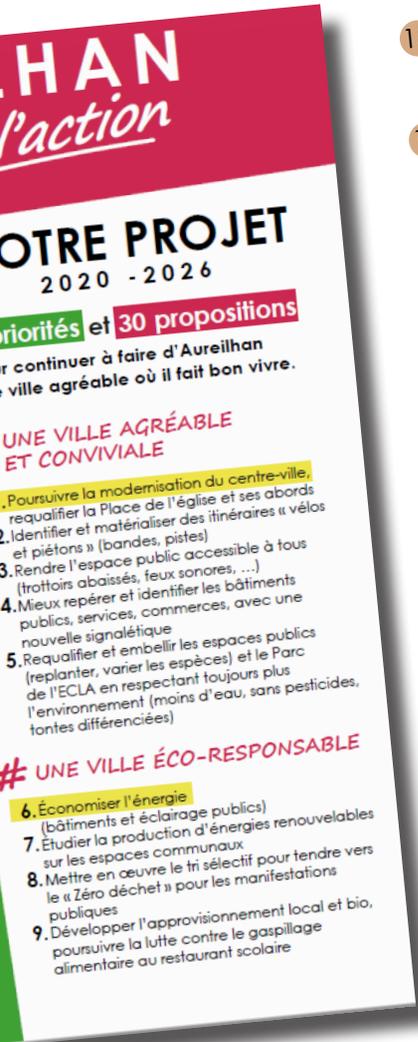
C'EST FAIT !

A FAIRE





Le bilan à mi-mandat est positif : en un peu plus de 3 ans, 20 des 30 mesures ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, soit les 2/3 du projet municipal.



Une Ville solidaire

- 16 Mettre en œuvre un budget pour réaliser des projets d'intérêt général initiés par les habitants
- 17 Organiser des réunions d'information et de concertation (travaux, budget)
- 18 Communiquer toujours plus vers les habitants : bulletin municipal, panneau lumineux, site web, application mobile
- 19 Lutter contre l'isolement avec le Centre Communal d'Action Sociale en accompagnant des démarches citoyennes et associatives (par exemple : organiser un "thé dansant", faciliter l'accès à la culture...)
- 20 Rénover la salle "Bords Adour" pour la mettre à disposition des habitants

C'EST FAIT ! ✓
C'EST FAIT ! ✓
C'EST FAIT ! en partie ✓
EN COURS ⚙️
C'EST FAIT ! ✓
 construction d'une salle neuve

Une Ville rurale

- 21 Entretien et adapter les chemins ruraux de la plaine de l'Ousse aux usages agricoles et de détente
- 22 Conserver et renouveler les activités de loisirs au Bois d'Aureilhan
- 23 Créer une Maison de la pêche, de la chasse et de la biodiversité
- 24 Accompagner les projets agricoles d'intérêt général

A FAIRE
C'EST FAIT ! en partie ✓
RETIRÉ
A FAIRE

Une Ville sûre

- 25 Aménager des zones de vitesse diminuée (zone 30 et 20) à des endroits ciblés (écoles, commerces, services, quartiers...)
- 26 Créer un 3^{ème} poste de policier municipal : sécurité aux abords des écoles, lutte contre les incivilités, médiation de proximité
- 27 Étendre la vidéoprotection à des équipements publics sensibles
- 28 Créer du stationnement au Parc des Sports

EN COURS ⚙️
C'EST FAIT ! ✓
C'EST FAIT ! ✓
EN COURS ⚙️

Agir pour les services publics au sein des structures intercommunales

- 29 Défendre l'équilibre entre le meilleur tarif pour le meilleur service, l'intérêt collectif et l'équité des citoyens et des territoires
- 30 Par exemple, pour les transports en commun, défendre la gratuité pour tous, une proposition réaliste et réalisable

C'EST FAIT ! ✓
C'EST FAIT ! mais pas fini ✓

L'équipe municipale élue s'est engagée à exécuter son projet municipal. Malgré le contexte de la crise sanitaire et inflationniste, la grande partie des projets structurants a été lancée. En plus de ces actions, de nombreuses autres réalisations, non inscrites dans le programme, ont été faites ces 3 dernières années.



Notre méthode

Christian ZYTYNSKI

Maire-Adjoint
Finances - Marchés publics -
Politiques contractuelles - Élections -
Santé - Commerce Économie

Investir utilement, Agir en toute transparence

6



► Maîtriser la fiscalité locale avec une gestion responsable

Le recours à l'emprunt reste limité et l'endettement de la Commune reste très raisonnable. Cette bonne gestion garantit une forte capacité d'investissement à la hauteur du dynamisme de la Ville, et ainsi, son attractivité et son avenir. Le taux de la taxe sur le foncier bâti est inférieur au taux moyen des Communes des Hautes-Pyrénées.



► Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit : élaboration et suivi d'un plan pluriannuel d'investissement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permet de planifier les dépenses de la Commune sur 6 ans. Il reflète les engagements des élus dans le cadre budgétaire du mandat. Ainsi, les investissements sont programmés et ce tableau de bord glissant permet d'assurer un suivi par la Municipalité.



► Rechercher des subventions et partenariats financiers

Avec des moyens budgétaires limités, la Commune s'est depuis longtemps inscrite dans une dynamique de systématisation de recherche et de demandes de subventions. Une méthode très efficace qui permet de bénéficier de nombreux soutiens, parfois couvrant jusqu'à 70% sur des projets structurants. Dernier exemple en date, la salle des Berges de l'Adour a été subventionnée à hauteur de 48% (une subvention supplémentaire est en cours d'étude à la Région Occitanie).

Écouter, faire et rendre compte

L'engagement au service d'une collectivité territoriale et de sa population exige honnêteté et transparence, aussi bien dans le respect des obligations légales que de la défense indéfectible de l'intérêt général.



► Communiquer en toute transparence

Distribué depuis de nombreuses années, le Magazine de la Ville évolue régulièrement pour vous donner une information claire et facilement accessible sur les actions de la Municipalité et l'actualité aureilhanaise. D'autres brochures permettent de s'informer sur les écoles, les associations ou encore la saison culturelle. Dès 2020, une page Facebook a aussi été créée et rassemble plus de 1 000 abonnés à ce jour.



► Informer avec clarté sur le budget

Les documents budgétaires disponibles sur le site internet de la Commune (comptes administratifs, budgets, subventions aux associations et Débat d'Orientation Budgétaire) donnent une information continue et transparente. Chaque année, un numéro de "Aureilhan Mag" est consacré au budget de la Commune.



► Être à votre écoute et vous associer aux décisions

Fondées sur la transparence de l'action et la volonté d'échanger avec les riverains, des réunions consultatives précédant les projets d'aménagement et de travaux de la Commune sont régulièrement organisées.

7

► Être à l'écoute de la population

LA PRIORITÉ DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Permanences citoyennes, rendez-vous hebdomadaires, réunions d'informations et thématiques, présences sur le terrain... autant de moments privilégiés pour rencontrer et échanger avec la population sur les Services de la Commune et les thématiques de chaque secteur.



Les 5 priorités

L'éducation

La 1^{ère} priorité

A Aureilhan, l'Education est une priorité. Si l'Education Nationale rémunère le Personnel enseignant, la Ville prend en charge toutes les autres dépenses : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), construction et entretien des bâtiments, dépenses de fonctionnement (énergie, assurances, etc.), Services Périscolaires et frais pédagogiques. C'est dans les gènes des équipes municipales qui se sont succédées : la Commune a construit une relation loyale et confiante avec l'ensemble des partenaires de la sphère éducative, dans l'objectif partagé de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité avant, pendant et après l'école, dans le cadre de son Projet Educatif Territorial.

Virginie FAVERON

Maire-Adjointe
Éducation - Enfance et Jeunesse - Restaurant Scolaire

► Prendre en compte les attentes des familles

Une ATSEM par classe.
L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) assiste les enseignants dans les classes des écoles maternelles en leur apportant une aide à la fois éducative et technique. A Aureilhan, cet effort est significatif puisque chaque classe est dotée d'une ATSEM.

► Le portail citoyen

Simple et gratuit, un seul clic suffit ! Mis en œuvre en 2022, ce Service permet de gérer facilement les factures des Services Périscolaires. Très apprécié des parents, il représente le 2^{ème} service le plus consulté du site internet de la Ville.

► Travaux

La rénovation de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture des bâtiments des écoles des Cèdres avait débuté en octobre 2022. L'intervention sur l'école élémentaire et celle sur l'école maternelle sont maintenant achevées. Coût : 191 800 € TTC. Des travaux de rénovation thermique des fenêtres à l'école maternelle Marcel Pagnol ont eu lieu en décembre 2022. Coût : 18 500 € TTC. Ecole Lamartine A et B : travaux des fenêtres des couloirs prévus à l'été 2023. Coût : 72 000 € TTC.

► 2020 : Dispositif « Cantine à 1 € »

Le repas est un moment privilégié, qu'il soit pris en famille ou bien à l'école. Avec le dispositif « Cantine à 1 € » et l'introduction de menu végétarien, la Ville d'Aureilhan s'engage pour l'éducation au goût dès le plus jeune âge.

Bon à savoir : Les nutritionnistes et pédagogues indiquent que l'accès à la cantine permet à des enfants d'améliorer leur concentration, propice au bon déroulement des apprentissages. Cette prise de repas dans le restaurant scolaire, réel instant de socialisation, peut également protéger contre le surpoids et l'obésité, deux problèmes de santé publique croissants.

► École numérique

En 2021, l'Etat a lancé un appel à projet appelé « socle numérique », dans le cadre du plan de relance. Objectif : réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique au sein des écoles élémentaires. Les classes des écoles élémentaires ont été équipées à la rentrée 2021.

Ont été achetés notamment : des vidéoprojecteurs interactifs, des tableaux blancs, des classes mobiles (pack de 10 ordinateurs hybrides en valise connectés en réseau) pour les élèves, des ordinateurs portables pour les enseignants, des visualiseurs, des enceintes pour ordinateur et des abonnements à l'Espace Numérique de Travail (ENT) qui permettent aux parents d'accéder à des informations relatives à la vie scolaire de leurs enfants. Coût : 46 000 €, subventionné à hauteur de 70%.



Réaffirmer une centralité

La 2^{ème} priorité

► Valoriser le centre-ville, développer les services et la convivialité

La volonté est forte d'offrir un centre-ville accessible à tous, dédié aux commerces et aux services de proximité, à la déambulation grâce à la création d'un axe entre la Place de la Mairie et la Place de l'Église. Ce travail a débuté au mandat précédent avec l'aménagement du Square Pierre-Henri LACAZE et l'installation du Centre de Santé. Le travail sur le développement de nouveaux services autour de la Place de la Mairie a concerné la 1^{ère} partie du mandat. Dans les prochains mois, les réflexions et les actions se concentreront sur l'aménagement de la Place de l'Église. L'usage de l'ensemble des espaces de l'ancienne brasserie « Le Central » reste encore à définir. Le dynamisme, l'attractivité et la qualité de vie seront au cœur des enjeux.



► Développer les services publics de proximité

A Aureilhan, nous croyons en l'humain. Depuis 2020, les services publics se sont ainsi étoffés au bénéfice de la population. **Le Centre de Santé dispose désormais de 5 médecins généralistes**, ce qui représente aujourd'hui sa capacité maximale d'accueil. **En 2022, une antenne France Services (3 agents) et un Poste de Police Municipale (3 policiers municipaux) ont été créés.** L'amplitude des horaires d'ouverture de la Mairie a été légèrement augmentée pour s'adapter toujours mieux aux besoins des usagers. La centralité, c'est aussi redonner accès à des services publics locaux de proximité pour renforcer du lien.



**Philippe
ZANCHETTA**

Maire-Adjoint
Personnel Communal -
Parcs et jardins

Les 5 priorités

Rénover la voirie communale

La 3^{ème} priorité

Entretien des 42 kilomètres de voirie est une priorité au quotidien. De nombreuses rues ont fait l'objet de travaux depuis 2020. En 2023, 800 000 euros seront empruntés pour réaliser certains chantiers devenus nécessaires.



► Rue du 11 novembre

A l'occasion de l'enfouissement de la ligne haute-tension traversant du Nord au Sud le quartier des Castors, la chaussée de cette axe très fréquenté a été refaite par le Département entre 2021 et 2022. Très attendue, cette réfection a amélioré le confort des usagers et réduit le bruit dû à la circulation.



► Rue des Pyrénées

Après une phase de concertation engagée dès l'été 2020 avec les riverains, les travaux de réfection de la voie ont été réalisés en 2021 par le Département. La Commune est ensuite intervenue pour effectuer la réfection des trottoirs ainsi que des aménagements routiers.



► Avenue des sports

Cet axe départemental, limite entre Aureilhan et Séméac, a été rénové à l'été 2020. La Municipalité a décidé de supprimer les caniveaux à fentes dont la très grande partie était détériorée et pouvait générer des problèmes de sécurité.



► Allées au quartier des Castors

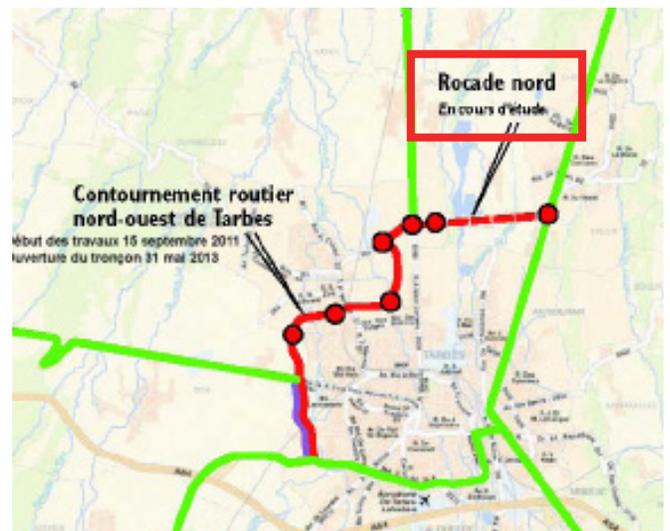
La Ville poursuit son programme de rénovation des allées de ce quartier construit dans les années 1950.

La RN 21, dans la partie Est de l'agglomération tarbaise, traverse les villes d'Aureilhan et de Séméac, posant de gros problèmes de circulation et de sécurité. Le Département porte le projet du « Contournement Nord » qui permettra de diminuer significativement le trafic sur l'avenue Jean Jaurès, voie si fréquentée qui coupe la Ville en deux.

Depuis des années, la question de la traversée d'Aureilhan par la RN 21 pose d'énormes problèmes de sécurité et de nuisances, le trafic étant très important dans un espace urbanisé particulièrement dense. 10 000 véhicules empruntent chaque jour l'avenue Jean Jaurès, dont environ 800 poids lourds. La Municipalité soutient depuis des années ce projet de contournement impulsé et porté par le Département. Ce nouvel itinéraire permettra de dévier les flux de véhicules qui circulent sur la RN 21 et traversent donc Aureilhan, vers la rocade Nord-Ouest, bien mieux calibrée pour l'écoulement du trafic que le carrefour de la « Patte d'Oie ». **Les premières études ont été lancées et les élus d'Aureilhan restent attentifs à l'évolution de ce dossier essentiel pour le bien vivre des habitants, dossier qui figure parmi les priorités du Département.**

Suivre et accompagner le projet de contournement Nord

La 4^{ème} priorité



11

Sauvegarder la Tuilerie Oustau

La 5^{ème} priorité

La Ville a toujours été très engagée pour faire revivre ce site privé, à l'état de friches depuis de nombreuses années. Elle a, en 2021, signé une convention avec l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie et la Communauté d'Agglomération Tarbes – Lourdes – Pyrénées (CA TLP) pour accompagner la mutation du site. A cet effet, une étude de programmation et de faisabilité a été commandée, aujourd'hui quasiment achevée. Elle a permis de déterminer les opportunités possibles et les projets potentiellement réalisables sur le site en termes de logements et d'activités économiques. Dans le cas où un projet serait retenu, l'EPF ferait l'acquisition du site et assurerait le portage foncier pendant 5 ans, la Commune en assurerait l'entretien. **La Municipalité reste mobilisée et attend les conclusions de cette étude pilotée par la Communauté d'Agglomération, cofinancée par l'EPF Occitanie et la CA TLP.** Une issue positive, dans le contexte, reste possible pour le devenir de ce remarquable site OUSTAU, fleuron majeur du patrimoine industriel de notre département. Bien évidemment, vous serez tenus informés des suites qui seront données à cette étude.



Aureilhan, Ville agréable et conviviale

► Poursuivre la modernisation du centre-ville

Parallèlement au développement des Services Publics autour de la Place François Mitterrand depuis 2020, des études ont été menées en 2022 pour penser les usages et fonctions des espaces autour de la Place de l'Église. La phase de travaux d'aménagement sera programmée à partir de 2024.

► Requalifier et embellir les espaces publics et le Parc de l'ECLA en respectant toujours plus l'environnement.

La Commune mène une réflexion sur l'embellissement de l'espace public. Objectif : valoriser le patrimoine, créer de la convivialité et du lien social, augmenter l'attractivité d'un lieu, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement.



Brigitte BAGES

Conseillère déléguée
Mobilité - Déplacements -
Accessibilité de l'espace public



AUREILHAN, 4^{ÈME} VILLE DU DÉPARTEMENT OÙ IL FAIT « BON VIVRE »

Le palmarès « Villes et villages où il fait bon vivre » est le plus exhaustif à l'échelle nationale.

Chaque commune y est analysée selon 187 critères, provenant tous de sources officielles (aucun élément déclaratif). Parmi les critères de sélection, coexistent plusieurs catégories : la qualité de vie, la sécurité, la santé, les commerces et services, les transports, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, et, depuis cette année seulement, l'attractivité immobilière.

Pour l'année 2022, Aureilhan est classée 4^{ème} Ville des Hautes-Pyrénées où il fait "bon vivre".

► Faciliter et encourager les déplacements à vélo



Un petit panneau bien utile ! Depuis 2022, le M12 équipe tous les carrefours à feux d'Aureilhan. Il permet aux cyclistes de considérer le feu rouge comme un cédez-le-passage. Son objectif est de faciliter la circulation à vélo et d'améliorer la sécurité sur la chaussée.



Des abris-vélo ont été installés dans des endroits fréquentés : Maison Associative, Bureau de Poste, Maison du Temps Libre. Des arceaux vélos seront positionnés prochainement à la Place Florence. Plus globalement, la Commune intègre le sujet du stationnement vélos dans l'ensemble de ses aménagements.



Le sas vélo : un aménagement cyclable à part entière. On le reconnaît à ses deux lignes pointillées blanches entre lesquelles se retrouvent des logos de vélos. Il s'agit d'un espace strictement réservé aux vélos. Tous les carrefours à feux en sont équipés, facilitant l'insertion des cyclistes dans le trafic.

13

► Une Ville plus accessible et confortable pour les piétons

Cheminement piétons-vélos secteur Cité Roussel
Une liaison piétons-cyclistes est en cours d'aménagement entre la rue du 11 Novembre et la rue du 8 Mai. Ce chemin sera uniquement destiné aux mobilités actives.

Expérimentation Place de l'Eglise - Avenue du Bois
Dans le cadre des études des abords de la Place de l'Eglise, un plan de déplacement sera expérimenté pour améliorer le confort des déplacements piétons-cyclistes. Objectif : rendre plus convivial et attractif ce secteur historique de la Ville.



Rue du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre.

A faire...

- Rendre l'espace public accessible à tous (trottoirs abaissés, feux sonores...)
- Mieux repérer et identifier les bâtiments publics, services, commerces, avec une nouvelle signalétique
- Identifier et matérialiser les itinéraires « vélos et piétons » (bandes, pistes)



Emmanuel ALONSO

1^{er} Maire-Adjoint
Développement durable - Prospective -
Urbanisme - Travaux

Aureilhan, Ville éco-responsable

Plan de sobriété énergétique, suppression des pesticides dans les espaces publics, développement des produits bio et locaux au restaurant scolaire : la Commune accélère ses actions pour atteindre ses objectifs et répondre aux enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle.

► **2022. Un Plan de sobriété énergétique est adopté** et décliné sur 3 axes : gérer l'éclairage public, économiser les consommations des bâtiments et investir en adaptant les bâtiments publics.



Rénovation de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture du bâtiment des écoles des Cèdres.

► Eclairage public

L'extinction pratiquée depuis juillet 2022 s'appuie sur des efforts de modernisation qui remontent à 2014, date depuis laquelle ont été investis 723 000€ en lien étroit avec le Syndicat Départemental d'Énergie. Des investissements ponctuels sont réalisés toute l'année sur la Commune.

14



Panneaux solaires au restaurant scolaire.

► Investir dans la transition énergétique

La rénovation des bâtiments demeure un pilier essentiel pour économiser l'énergie. Quand les conditions le permettent, des panneaux solaires sont installés (restaurant scolaire, salle des Berges de l'Adour) et les bâtiments communaux mieux isolés.



L'éclairage public est éteint de 23h à 6h.



► **2022. Les Communes de l'Est tarbais** se mettent d'accord sur l'extinction de l'éclairage public la nuit. A l'initiative de la Commune d'Aureilhan, les communes de Séméac, Orleix, Chis et Bours ont travaillé ensemble pour éteindre l'éclairage public sur leur territoire. Une mesure vertueuse sur le plan énergétique, environnemental et budgétaire.



► Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire d'Aureilhan s'inscrit dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire qui mobilise les Personnels de cuisine et d'animation, les enfants et les Services Péricolaires. Fabriqués le jour même avec des produits frais, les repas sont servis avec des portions adaptées selon l'âge des enfants. Il est proposé aux élèves de venir se resservir si besoin. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées. Pour aller plus loin, un diagnostic sera lancé afin de définir des objectifs de réduction supplémentaire du gaspillage.

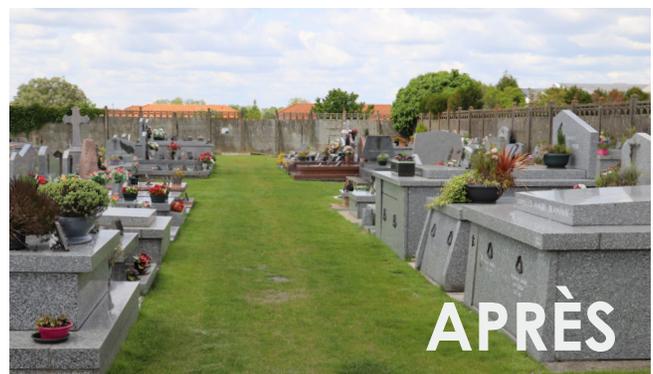
► Développer l'approvisionnement local et bio

En cohérence avec les enjeux environnementaux, la Commune continue de s'engager dans une transition durable et est en mesure de proposer plus de produits locaux, bio ou de qualité au restaurant scolaire. Un menu végétarien par semaine a également été intégré. Pour rappel, les repas sont entièrement fabriqués sur place pour être servis le jour même. Moins de produits transformés, c'est bon pour la santé. Plus de proximité, c'est bon pour la planète et les générations futures.

► Ville zéro pesticide

Depuis 2016, la Commune est engagée dans une démarche de suppression de l'usage des produits phyto-sanitaires. Des techniques de jardinage naturel sont développées, les aménagements adaptés et de nouveaux outils utilisés : arrachage manuel, désherbage mécanique thermique, débroussaillage, binage, paillage, fauche tardive ou plantation de plantes pérennes et mieux adaptées au climat. Tout cela est positif pour notre santé et pour la préservation de l'environnement.

15



► Cimetières : des lieux plus naturels

En 2022, les pratiques de gestion et d'entretien des cimetières ont encore évolué pour offrir un cadre plus sain. Pour le cimetière Nord " Le Montagna ", la Commune a décidé d'enherber les allées avec un double objectif : faciliter l'entretien pour les équipes techniques et améliorer l'accessibilité du public, dans le respect de ce lieu de recueillement.

A faire...

- Etudier la production d'énergies renouvelables sur les espaces communaux
- Mettre en œuvre le tri sélectif pour tendre vers le zéro déchet pour les manifestations publiques



Anna MÉCA

Maire - Adjointe
Vie Associative - Gestion des salles
communales - État Civil - Cimetières

Aureilhan, Ville associative

► **Octobre 2022. Inauguration du stade des " Pompons Verts "**, réalisation d'un montant de 452 000 €. Cet investissement est le plus important en 2022 concernant les bâtiments publics. Il représente un effort conséquent de la Ville au service du sport, de la jeunesse, en soutien à l'activité associative aureilhanaise.



► Engager des rénovations essentielles

La Commune poursuit son action de préservation de son patrimoine. Ainsi, l'ancienne Mairie a fait l'objet en 2021 de travaux. En 2022, c'était au tour du toit de l'Eglise d'être rénové. En 2022 et 2023, l'ECLA a fait l'objet de travaux importants (689 000 € co-financés par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Commune) ; ce bâtiment abrite la bibliothèque et l'école de musique communautaires et un auditorium.

À l'ECLA



À l'Eglise





► Une journée dédiée aux associations

La Rencontre avec les Associations aureilhanaises : un événement ancré dans le paysage aureilhanais depuis plus de 10 ans. Après de longues périodes de confinement et à la faveur de la sortie de crise de la COVID-19, la Municipalité a souhaité renouveler le format de cette manifestation avec un cadre de plein air au parc des Sports de l'Adour. Un pari réussi qui sera désormais reconduit. En 2023, rendez-vous le samedi 2 septembre.



► Aureilhan, partenaire essentiel des événements

Fête locale, fête de la musique, Octobre Rose, la Ville soutient activement les acteurs du monde associatif qui font vivre et battre le cœur d'Aureilhan. Preuve de ce soutien, la Commune a augmenté le montant de subventions dédiées aux associations aureilhanaises.



► Amplifier la programmation culturelle de l'ECLA

L'épidémie mondiale de COVID-19 avait mis à l'arrêt le monde de la culture. Dès 2022, le nombre d'événements intégrés à la saison culturelle de l'ECLA a quasiment doublé. En plus des activités programmées par la MJC, l'ECLA accueille deux nouveaux partenaires : le Ciné-Club d'Aureilhan et le Parvis. D'autres pistes de manifestations sont réfléchies, notamment autour du développement d'événements durant l'été.



Richard LEDUC

Conseiller délégué
Politique culturelle - Liens avec
les associations culturelles



17

A mi-mandat, l'offre de spectacles de la saison culturelle à l'ECLA a presque doublé. L'équipe municipale va poursuivre cette dynamique qui s'inscrit dans une volonté d'animer la Ville, d'élargir les publics et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

A faire...

- Réhabiliter le club-house du terrain de rugby ►
- Couvrir les terrains de tennis du Parc des Sports et créer un 4^{ème} court (soumis à études technique et économique)
- Connecter des salles municipales : wifi, vidéo,...





Isabelle CHÉDEVILLE

Maire-Adjointe
Solidarité - Protocole - Démocratie Participative -
Relation avec la population - Citoyenneté

Aureilhan, Ville solidaire

Aureilhan a toujours eu la préoccupation d'accueillir toutes les personnes sur son territoire, y compris les publics fragilisés ayant besoin d'une attention particulière pour permettre à chacun de s'épanouir dans la Cité. La Commune valorise ses espaces publics et traite avec équité l'ensemble des quartiers. La Ville solidaire innove pour que tous les habitants soient bien à Aureilhan.

Le 1^{er} budget participatif municipal des Hautes-Pyrénées

2021

Station-Service Vélo



18

Aire de jeux, rue Joliot Curie



En 2020, Aureilhan a lancé son 1^{er} budget participatif. Objectif : vous donner la possibilité de proposer des projets d'intérêt général. Avec un budget de 100 000 euros par an, des projets originaux et populaires ont ainsi pu voir le jour grâce à l'initiative des Aureilhanais.

2022

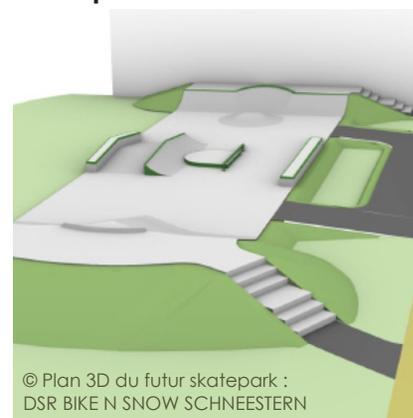
Panneaux de basket



Passage piéton (RN21)



Skatepark à l'EMSA



© Plan 3D du futur skatepark :
DSR BIKE N SNOW SCHNEESTERN

2023



Deux nouveaux projets

Les projets retenus par les votants du budget participatif 2023 sont :

- La modernisation du parcours santé-sportif de l'aire de loisirs du bois d'Aureilhan ;
- L'équipement des carrefours à feux de signalisation lumineuse à croix rouge, permettant notamment aux cyclistes de tourner à gauche plus sereinement.



2023. Construction de la Salle des fêtes "Les Berges de L'Adour". Avec 777 000 euros d'investissement, cela devrait être l'équipement le plus important de la mandature. Cette salle remplacera celle de "Bords Adour". Mise à disposition des Aureilhanais à partir de l'automne 2023.



► Accompagner les démarches citoyennes et associatives

La Commune soutient les manifestations solidaires comme Octobre Rose, le Téléthon et bien d'autres initiatives. La Commission municipale « Solidarité » travaille actuellement au développement d'actions pour lutter contre l'isolement, soutenir le bénévolat et le tissu associatif aureilhanais.

► Rendre les bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

La Commune est engagée dans une démarche bienveillante visant à rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) les bâtiments communaux ainsi que l'ensemble des établissements recevant du public. Dernier exemple en date, les travaux du bâtiment de l'ECLA ont permis des améliorations en ce sens. Afin de suivre et d'évaluer l'avancement de ces actions, une commission spéciale va travailler en ce sens.



► Une offre de logement dynamique et accessible pour tous

Se loger constitue une condition essentielle au bien-vivre. Ainsi, l'équipe municipale veille à développer une offre de logement équilibrée pour qu'Aureilhan reste une Commune attractive pour toutes les populations. Elle facilite l'implantation des projets vertueux comme les pavillons des « Roches Vertes » au quartier des Cèdres ou le lotissement de la rue Adrienne Bolland.

A faire...

- Lutter contre l'isolement avec le Centre Communal d'Action Sociale en accompagnant des démarches citoyennes et associatives (par exemple : organiser un « thé dansant », faciliter l'accès à la culture...)

Daniel LARRÉGOLA

Maire-Adjoint
Environnement - Forêt - Espace rural -
Propreté de l'espace public



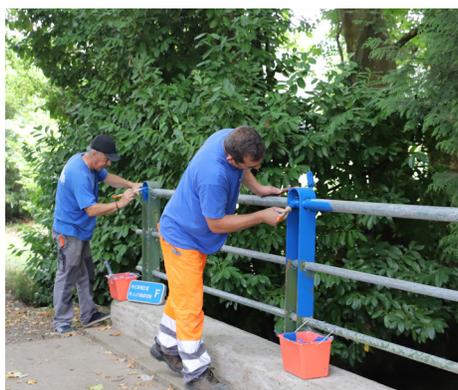
Aureilhan, Ville rurale

► La forêt labellisée pour une gestion durable

En 2020, la Ville s'est engagée dans une démarche de gestion durable forestière. Dès 2021, la Commune passait avec succès le contrôle de la bonne application du standard PEFC (Pan Endorsement Forest Certification). La gestion pratiquée dans la forêt est conforme aux valeurs de gestion durable prônées par PEFC, une certification de gestion durable des forêts. Ce label définit des règles et des critères de gestion forestière durable applicables à ceux qui cultivent, récoltent, transforment et commercialisent le bois. PEFC les fait appliquer en contrôlant ceux qui s'engagent dans ce dispositif, afin de garantir de manière documentée et transparente que les exigences soient bien respectées.



20

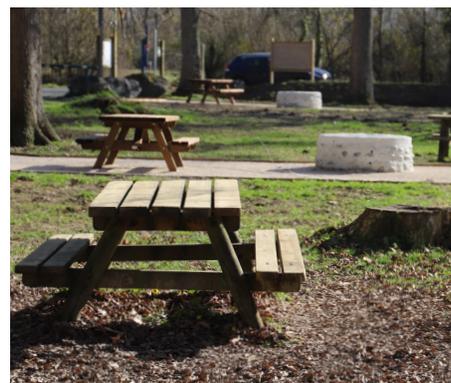


► Un patrimoine naturel et rural valorisé

La Municipalité s'engage à protéger et valoriser l'héritage constitutif de l'histoire et de l'identité aureilhanaise. En 2022, elle a, par exemple, mis en valeur le patrimoine des canaux et différents cours d'eau qui traversent le territoire communal à travers la pose de signalétique et de travaux de peinture sur les ponts de la Ville. Mise en œuvre en partenariat avec les Amis du Patrimoine d'Aureilhan, cette action permet de sensibiliser et d'informer le public sur ce patrimoine méconnu qui fait partie intégrante du quotidien.

► L'aire de loisirs réaménagée pour plus de convivialité

La forêt d'Aureilhan est fréquentée par de nombreux usagers. La Commune, accompagnée par l'Office National des Forêts (ONF), a amélioré ce lieu et mis en œuvre une stratégie d'embellissement en y ajoutant des fonctionnalités. Les travaux se sont achevés en 2022 (31 000€). En mai 2023, les votants du budget participatif ont souhaité que le parcours santé-sportif du bois soit modernisé, montrant l'engouement des Aureilhanais pour ce petit coin de nature à proximité de la Ville.



A faire...

- Entretien et adapter les chemins ruraux de la Plaine de l'Ousse aux usages agricoles et de détente
- Accompagner les projets agricoles collectifs d'intérêt général



Frédérique BELLARDI

Maire-Adjointe
Animation de la Cité -
Sécurité routière - Salubrité

Aureilhan, Ville sûre

► Développer la vidéoprotection, un enjeu pour préserver la qualité de vie

Lutte contre l'insécurité et les incivilités, lutte contre les dégradations urbaines... Le développement de caméras de vidéoprotection permet de préserver discrètement la quiétude de notre village en coopération avec les Services de la Police Nationale. Désormais, plusieurs sites de la Ville bénéficient d'un tel dispositif.



► Recruter un 3^{ème} Policier Municipal

Lutte contre l'insécurité et les incivilités, lutte contre les dégradations : la Police Municipale, police de proximité, fait respecter les règles de la vie quotidienne qui sont au cœur des préoccupations des Aureilhanais. Avec une équipe de 3 agents, la Police Municipale remplit davantage de missions et contribue à améliorer le quotidien des habitants.

► Créer un Poste de Police Municipale

Issu d'une réflexion pour le renforcement des Services Publics en centre-ville et de l'agrandissement de l'équipe de la Police Municipale, ce poste de police a ouvert ses portes en 2022. Il vient apporter une visibilité supplémentaire à ce service.



► Développer les missions de proximité

Au cœur de sa mission de service public, la Police Municipale sensibilise les habitants et sanctionne le cas échéant les infractions comme le stationnement gênant sur les trottoirs. Elle participe aussi à des actions de prévention avec l'encadrement de sorties vélo pédagogiques dans les écoles.

A faire...

- Aménager des zones de vitesse diminuée (zones 20 et 30) à des endroits ciblés (écoles, commerces, services, quartiers)
- Créer du stationnement au Parc des Sports

Aureilhan Alternance - Groupe de l'opposition

Nous voici donc à mi-mandat .

Que dire de ces trois années passées dans l'opposition ? Tout d'abord, rappelons que les élections municipales de 2020 se sont déroulées dans un contexte particulier, celui du début de la pandémie, avec ses incertitudes et ses craintes : un taux de participation très faible, ne donnant pas une image exacte de la représentation politique sur notre Commune. Notre volonté a toujours été de travailler pour nos concitoyens, sans tomber dans le piège de l'opposition systématique et stérile.

Nous avons adopté des projets de la majorité de gauche car ils étaient dans notre programme, comme la salle Multi-Activités. Pour cette fin de mandat, il faudra et nous le proposerons, travailler sur la sécurité, notamment en matière de vitesse aux entrées de notre Commune et relancer le projet de déviation Nord qui est toujours dans les cartons.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

André BOYRIE, Myriam LAGARDE, Jean CORNET

RENCONTRE

AVEC
LES **ASSOCIATIONS**
AUREILHANAISES

Samedi 2
14 H SEPTEMBRE
18 H 2023

AU PARC DES SPORTS
D'AUREILHAN,
RUE DU STADE

www.ville-aureilhan.fr
Mairie d'Aureilhan

Ville d'**AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

AGENDA juin-juillet 2023

Respirez, c'est l'été !



Vendredi 9 juin à 20h30 à l'ECLA*
Séance ciné-club « Mission » de Roland Joffé



Dimanche 18 juin à 15h30 à l'ECLA*
Ateliers théâtre par la Compagnie La Mandragore



Mercredi 21 juin, Fête de la musique
à partir de 14h : Parc de l'ECLA*
à partir de 18h30 : Centre Jean Jaurès



Merc. 5 (début 14h), vend. 7 et sam. 8 juillet
« Partir en livres » à l'ECLA*



Jeudi 6 juillet
11h-14h : Passage du Tour de France (rues du 8 mai,
du 11 novembre, Guesde, Jean Jaurès et Pyrénées)



Jeudi 6 juillet à 20h30 à l'ECLA*
Séance ciné-club « Madre »
de Rodrigo Sorogoyen



Dimanche 16 juillet à l'ECLA*
à 19h : Spectacle-conférence sur le thème du sport
à 22h : Cinéma plein air avec Le Parvis : « 5^{ème} set »
de Quentin Reynaud

* Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan,
24 avenue Jean Jaurès

FÊTE DE LA MUSIQUE

MERCREDI
21 JUIN 2023

 AU PARC DE L'ÉCLAIR
24 AV. JEAN JAURÈS

14H-18H

ATELIERS/SPECTACLES
CONSERVATOIRE / MJC

 AU CENTRE JEAN JAURÈS,
RUE JULES FERRY

A PARTIR DE 18H30

CONCERTS

-JAMBALAYA (BLUES - COUNTRY)
-LOS SANTAYRES
-ORCHESTRE ADN

GRATUIT

RESTAURATION SUR PLACE